



Résidence  
**BERTHIAUME-  
DU TREMBLAY**



**RAPPORT PÉRIODIQUE**  
**sur la Loi concernant les soins de fin de vie**  
**1<sup>er</sup> avril au 25 octobre 2016**

RAPPORT À L'ATTENTION DE  
LA COMMISSION SUR LES SOINS DE FIN DE VIE

25 OCTOBRE 2016

## Table des matières

■ Message de la directrice générale .....	3
■ La Résidence Berthiaume-Du Tremblay .....	4
■ Rapport périodique 2016-2017 .....	5
■ Statistiques .....	7
■ Organigramme.....	8

Rédigé par Chantal Bernatchez, directrice générale  
avec la collaboration de Mélanie Leblond, assistante à la direction générale

Le 25 octobre 2016



*Chantal Bernatchez,  
Directrice générale*

Nous vous acheminons le rapport périodique 2016-2017 concernant les soins de fin de vie de notre établissement tel que demandé suite à l'entrée en vigueur de la Loi concernant les soins de fin de vie.

En espérant le tout à votre entière satisfaction.

Mes cordiales salutations,

A handwritten signature in black ink that reads "Bernatchez". The signature is written in a cursive, flowing style.

Chantal Bernatchez,  
Directrice générale

*La Résidence est située au 1635, boulevard Gouin Est à Montréal, dans le quartier Ahuntsic.*

*Il s'agit d'une bâtisse de 10 étages au bord de la Rivière-des-Prairies dont la vue et les magnifiques terrains sont agrémentés d'une végétation mature.*

**La Résidence** est un CHSLD privé conventionné régi par la Loi de la santé et des services sociaux faisant partie du réseau d'hébergement de la région de Montréal.

Par son statut de CHSLD privé conventionné, l'établissement travaille en partenariat avec les différentes instances du réseau de la santé et des services sociaux.

L'établissement dispose également d'un jardin prothétique dont l'objectif principal est d'accroître la qualité de vie des résidents présentant des déficits cognitifs en leur permettant de sortir librement à l'extérieur de l'établissement dans un lieu agréable et sécuritaire.

La Résidence héberge 198 résidents en hébergement permanent dont le profil Iso-SMAF (système de mesure de l'autonomie fonctionnelle) est principalement entre 10 et 14.



Par ailleurs, la Résidence opère le Centre de jour Berthiaume-Du Tremblay situé à l'intérieur de ses locaux.

Nous vous présentons de façon succincte les réalisations 2016-2017 de notre établissement suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur les soins de fin de vie :

- ✓ Révision du plan d'organisation de la Résidence;
- ✓ Révision du code d'éthique de l'établissement pour y ajouter les droits de la personne en fin de vie. Une copie du code d'éthique est jointe à ce rapport;
- ✓ Déploiement de la politique sur les soins de fin de vie et formation du personnel sur l'application de la politique. Une copie de la politique est jointe à ce rapport.

Les travaux d'actualisation nécessaires suite à l'application de cette Loi se poursuivront en 2016-2017.

Voici quelques projets qui seront réalisés:

- ✓ Élaboration et application de la politique sur les directives médicales anticipées;
- ✓ Élaboration des protocoles de sédation palliative.

## PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE

## INDICATEUR

*Taux d'application du programme d'accompagnement en fin de vie.*

## DÉFINITION

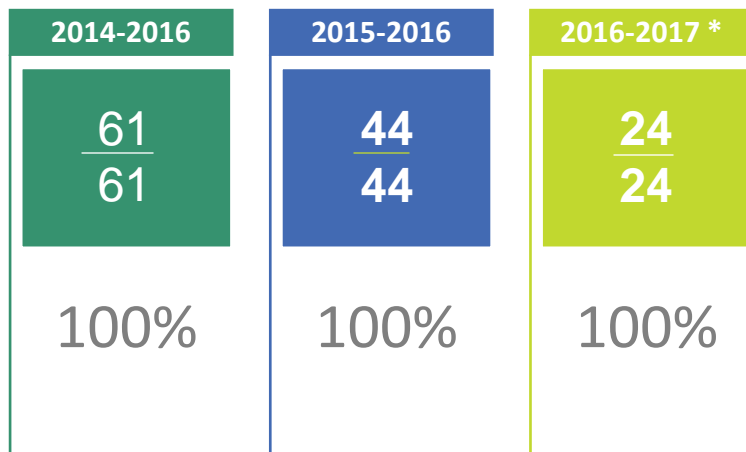
*Nombre total d'application du programme d'accompagnement en fin de vie pour les résidents décédés dans l'établissement x 100 (excluant les décès subits).*

## CIBLE

*95% – Cible interne*

## RÉSULTAT

## Taux d'application du programme



\* du 1<sup>er</sup> avril au 25 octobre 2016

## LOI CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE

## PORTRAIT GLOBAL

## Soins et accompagnement en fin de vie

	Nombre
Personnes en fin de vie ayant reçu des soins palliatifs	24
Sédations palliatives continues administrées	0
Demandes d'aide médicale à mourir formulées	1
Demandes d'aide médicale à mourir administrées	0
Demandes d'aide médicale à mourir non administrées ainsi que les motifs - Inaptitude à consentir aux soins	1

